

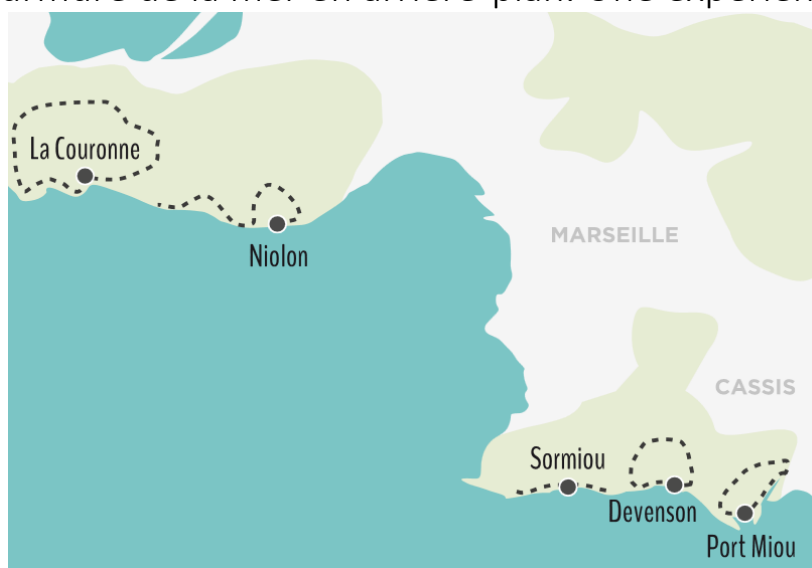


RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE, LE PLAISIR PARTAGÉ

LE PARC NATIONAL DES CALANQUES EN ACCOMPAGNE



Cap sur les merveilles du littoral méditerranéen ! Ce séjour semi-itinérant, de Cassis à Carry-le-Rouet, vous invite à parcourir les plus beaux itinéraires du Parc national des Calanques : le Mont Puget, les calanques d'En-Vau, Sormiou et Morgiou, où les eaux turquoise contrastent avec les falaises blanches plongeant dans la mer. Le sentier côtier de la Côte Bleue, joyau caché du littoral, vous dévoilera ses panoramas sauvages et ses criques secrètes, bordées de végétation méditerranéenne. Les dîners au restaurant offrent une immersion dans l'art de vivre provençal, avec une cuisine méditerranéenne savoureuse, aux accents d'huile d'olive, de légumes du soleil et de produits de la mer. Enfin, la journée se termine en douceur dans le confort d'hôtels 2* et 3*, idéalement situés face à la Méditerranée. Une soirée astronomie vous permettra de découvrir la beauté des étoiles, avec le murmure de la mer en arrière-plan. Une expérience inoubliable !



5 jours - 4 nuits - 5 jours de randonnée

JOUR 1 : LES CALANQUES DE PORT MIOU, PORT PIN ET D'EN VAU

13 km

5h environ

+ 485m / - 477m



Rendez-vous à 10h30 devant l'hébergement à Cassis ou à 10h15 à la gare de Cassis où l'accompagnateur viendra vous récupérer. Vous devez déjà être en tenue de randonnée, avec votre sac de la journée prêt. Votre bagage sera déposé à la bagagerie de l'hôtel. Depuis Cassis, nous quittons l'hébergement à pied. En longeant le port, le chemin traverse d'abord un décor méditerranéen chic, entre résidences aux jardins soignés et ruelles baignées de lumière. Après la calanque de Port Miou, au croisement du Trou du Souffleur, phénomène naturel aussi surprenant que retentissant. La calanque de Port Pin se trouve juste là, à deux pas. Nous poursuivons ensuite l'itinéraire par le sentier du littoral en balcon vers la splendide calanque d'En Vau.

JOUR 2 : LE MONT PUGET PAR LE BELVÉDÈRE DE SUGITON

15.5 km

6h environ

+ 550m / - 550m



Court transfert jusqu'au domaine de Luminy par la célèbre route de la Gineste et ses paysages de garrigue. Nous partons en direction du mont Puget, l'un des plus hauts sommets du massif des Calanques. Depuis le col de Sugiton, l'itinéraire s'oriente vers les reliefs intérieurs et grimpe vers le sommet par de beaux sentiers de corniche : une montée progressive où les vues s'élargissent à mesure que nous prenons de l'altitude. Au sommet, le décor bascule en grand format : d'un côté la mer et ses îles ; de l'autre, l'immense cirque de falaises calcaires, comme un amphithéâtre naturel creusé dans la pierre.



JOUR 3 : LES CALANQUES DE SORMIOU ET MORGIOU

13.5km

5h30 environ

+ 600m / - 612m



Après un court transfert, nous débutons au domaine de Luminy. Le sentier se déroule d'abord en balcon au-dessus des Calanques, dans une garrigue basse où pin, genêt et romarin nous accompagnent de leurs parfums envoûtants. À mesure que l'on avance, la Méditerranée se dévoile puis soudain Sormiou apparaît. La descente, plus douce, nous mène vers

Morgiou. Pour boucler la randonnée, nous remontons par un versant boisé : on retrouve la fraîcheur, l'ombre, le sol souple sous les pas, avant de rejoindre Luminy. Après le dîner, nous partons pour une balade sous les étoiles. Le guide raconte les légendes célestes d'Hercule, Céphée et Cassiopée, accompagné du murmure de la mer.

JOUR 4 : DE CALLELONGUE AU SOMMET DE MARSEILLEVEYRE

10 km

4h45 environ

+ 580m / - 590m



Transfert au petit port de Callelongue, porte d'entrée minérale des Calanques de Marseille. Nous suivons d'abord le sentier du littoral jusqu'à la calanque de Marseilleveyre, au rythme des embruns et des falaises. L'itinéraire quitte ensuite le rivage pour prendre de la hauteur par le Plan des Cailles et le

sauvage vallon de Malvallon. Le sentier serpente au milieu d'une garrigue odorante, puis s'élève vers le sommet de Marseilleveyre. Là-haut, le regard embrasse tout le littoral marseillais et les îles du Riou. Pour retrouver Callelongue, la descente s'effectue par le célèbre Escalier des Géants : un passage ludique et spectaculaire, bien tracé, où l'on avance avec attention en profitant du décor. Après la randonnée, récupération des bagages à l'hôtel puis transfert à Carry-le-Rouet en minibus ou en véhicule personnel (50 min, 44 km). Nuit en hôtel à Carry-le-Rouet.



JOUR 5 : LA CÔTE BLEUE, DE NIOLON À LA REDONNE

11.5 km

4h30 environ

+ 460m / - 460m



Transfert en train jusqu'à Niolon (10 min). Ensuite, nous entamerons l'ascension vers le Fort de Niolon par un sentier offrant une vue panoramique imprenable sur la rade de Marseille. Nous suivons le chemin des Douaniers, qui surplombe la mer, pour rejoindre le joyau de la Côte Bleue, la calanque de l'Everine, par un sentier escarpé. Pause baignade (en saison) dans cette calanque aux eaux cristallines, nichée au pied de la falaise, face à l'île éponyme. L'itinéraire se poursuit jusqu'à la calanque de Figuières en passant par le Cap Méjan. Retour par les sentiers en balcons. Reprise du train jusqu'à Nilon (4 min), récupération des bagages à l'hôtel et dispersion vers 17h30 à Carry-le-Rouet.

sentier escarpé. Pause baignade (en saison) dans cette calanque aux eaux cristallines, nichée au pied de la falaise, face à l'île éponyme. L'itinéraire se poursuit jusqu'à la calanque de Figuières en passant par le Cap Méjan. Retour par les sentiers en balcons. Reprise du train jusqu'à Nilon (4 min), récupération des bagages à l'hôtel et dispersion vers 17h30 à Carry-le-Rouet.

NOTE : nous pouvons être amenés à modifier quelque peu le programme indiqué (surcharge d'hébergement, accès réglementé des Calanques...) et commencer notre séjour sur la Côte Bleue et terminer dans les Calanques de Cassis.

Lors des randonnées, votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (conditions météo, présence d'un fort mistral, état du sentier, niveau du groupe...). Sa bonne connaissance des Calanques permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.



- Les plus belles randonnées du Parc National des Calanques : En-Vau, Sormiou, Morgiou ...
- L'expérience astronomie sur la plage.
- Le sentier de la Côte Bleue, un trésor méconnu.

› DATES ET TARIFS

NB : Afin d'organiser les transferts, merci de nous communiquer à l'inscription si vous arrivez en gare de Cassis ou directement à l'hôtel.

30/04/2026 04/05/2026 895 €

31/05/2026 04/06/2026 895 €

13/09/2026 17/09/2026 875 €

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied
32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



20/09/2026	24/09/2026	875 €
27/09/2026	01/10/2026	875 €
04/10/2026	08/10/2026	875 €
11/10/2026	15/10/2026	875 €
18/10/2026	22/10/2026	875 €
08/11/2026	12/11/2026	875 €

Supplément chambre individuelle : nous consulter.

Nuit(s) supplémentaire(s) : nous consulter.

› LE PRIX COMPREND

- L'hébergement tel que décrit.
- Les petits-déjeuners du J 2 au J 5.
- Les déjeuners sous forme de pique-nique du J 2 au J 5.
- Les dîners du J 1 au J 4.
- Les vivres de course.
- Les transferts prévus au programme, uniquement pour les personnes en minibus.
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.
- Les taxes de séjour.

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous (Cassis) et depuis le lieu de séparation (Carry-le-Rouet).
- Les transferts non prévus au programme.
- Les éventuelles visites, entrées dans les musées...
- Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles.
- Les frais de carburant et de parking pour les personnes en véhicule personnel.
- Le supplément chambre individuelle, sous réserve de disponibilité
- Les assurances.
- Les frais d'inscription (+15 € / personne), les frais d'envoi à l'étranger (+20 € / dossier) ainsi que les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45 € / dossier)
- Tout ce qui n'est pas indiqué sous la rubrique "Le prix comprend".



› ACCUEIL / DISPERSION

Rendez-vous : Vous avez rendez-vous avec votre guide à 10h30 devant l'hôtel à Cassis (ou à 10h15 devant la gare SNCF de Cassis, sur demande à l'inscription).

NB : Afin d'organiser les transferts, merci de nous communiquer à l'inscription si vous arrivez en gare de Cassis ou directement à l'hôtel.

Fin du séjour : Le J5 Retour en train à Carry-le-Rouet (4 min), récupération des bagages à l'hôtel et dispersion vers 17 h 30 à Carry-le-Rouet.

Pour le retour le J 5, ne prévoyez pas de train avant 18 h 30.

IMPORTANT !

Si pour une raison quelconque vous ne pouvez pas rejoindre le point d'accueil, prévenez votre Accompagnateur le plus tôt possible à l'hôtel.

› NIVEAU



Niveau 3. Marche de 5 heures par jour sur sentier et/ou 600 à 800 mètres de dénivellée positive environ et/ou 15 kilomètres.

› HEBERGEMENTS

Trois nuits en hôtel 2 étoiles situé sur le port de Cassis, et une nuit en hôtel 3 étoiles à Carry-le-Rouet. Hébergement en chambre double « standard ».

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

› RESTAURATION

Séjour en pension complète (hors boissons), du dîner du J1 au déjeuner du J6.

Les déjeuners sont pris sous forme de pique-niques, préparés par l'accompagnateur.

Les dîners sont pris dans un restaurant du village.

Les boissons sont à votre charge.

Le pique-nique tient une place importante dans une journée de randonnée. Sain et équilibré, il permet de reprendre des forces avant de poursuivre l'étape du jour. La dégustation de produits locaux est une ouverture sur les traditions et la culture régionale, et puis c'est avant tout un moment d'échange convivial.

Pendant nos séjours de randonnée, nos guides sont attentifs à ce que ces repas partagés soient des moments privilégiés, et cherchent à diversifier autant que possible les menus tout en tenant compte des contraintes liées au transport et à la conservation des aliments dans les conditions spécifiques du voyage.

Si vous avez des contraintes alimentaires strictes, nous vous invitons à nous les communiquer avant le départ, dans votre espace personnel. Rappelez-le à votre guide lors du premier briefing : chargé des pique-niques, il sera votre relais auprès des hébergeurs.

› TRANSPORT DES BAGAGES - TRANSFERTS

LES DEPLACEMENTS

— Option minibus : Les transferts sur place sont prévus en minibus privatif, conduit par votre accompagnateur, pour 8 personnes maximum (les 8 premiers inscrits qui auront choisi cette formule).

— Option véhicule personnel : Si le minibus est complet ou si vous le souhaitez, les transferts sur place se font avec votre voiture personnelle. Pas de covoiturage

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



possible avec les autres participants pour des raisons d'assurance. Pour le stationnement, voir la rubrique "Accès". Dans ce cas, une remise de -50 €/personne est prévue. Ce choix doit se faire à l'inscription.

PORTAGE DE BAGAGES

Séjour en étoile, vous portez uniquement vos affaires pour la journée et le pique-nique.

› ACCES



Gare SNCF de Cassis. Gare SNCF Marseille St-Charles (TGV pour et depuis de nombreuses destinations françaises) puis TER Marseille/Cassis toutes les 30 min.

www.oui.sncf/billet-train www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur

Renseignement à l'office de tourisme : +33 (0)4 28 01 01 03 ou www.ot-cassis.com

=> Pour le retour le J 5, ne prévoyez pas de train avant 18 h 30.



Aéroport de Marseille puis navettes express toutes les 15 min pour la Gare Marseille Saint-Charles. www.marseille.aeroport.fr



Cassis est situé sur la D559 à environ 22 km à l'est de Marseille. Carte Michelin au 1/175 000ème n° 340 "Bouches-du-Rhône - Var". www.viamichelin.fr

Parkings :

* A Cassis : Parkings municipaux payants. Il existe également un parking gratuit (parking des Gorguettes) relié au centre-ville par des navettes (1,70 € l'A/R, tarif 2025). Vous trouverez tous les renseignements sur le site de l'office de tourisme de Cassis, ou sur le site Internet "EFFIA" pour les parkings payants.

* A Carry-le-Rouet : Parking gratuit non gardé devant l'hôtel ou stationnement gratuit aux alentours si celui de l'hôtel est complet (pas de réservation possible).

NB : Afin d'organiser les transferts, merci de nous communiquer à l'inscription si vous arrivez en gare de Cassis ou directement à l'hôtel.



› ENCADREMENT

GROUPE

De 6 à 12 participants. Le départ est confirmé à partir de 6 participants.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'État connaissant bien la région
Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques, organisation d'un secours...
- assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- être disponible et à votre écoute.

› POUR EN SAVOIR PLUS

Parc National des Calanques

Créé en Avril 2012, le Parc National des Calanques est devenu le 10e Parc National français.

Avec 158 100 hectares, il est ainsi le premier parc périurbain, maritime (à 90%) et terrestre d'Europe. Il est à noter que seul deux autres Parc Nationaux de cette envergure existent dans le monde : celui du Cap en Afrique du Sud et celui de Sidney en Australie.

Il a été entièrement conçu selon les dispositions de la loi du 14 avril 2006 qui a profondément réformé les modalités de création et de gestion des parcs nationaux.

Deux zones sont intégrées et différenciées pour permettre une protection plus ciblée et plus efficace.

Le cœur du parc est soumis à une surveillance maximale et à une réglementation particulière. Il s'étend sur les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, protégeant ainsi plus de 50 000 hectares à la biodiversité fragile.

L'Aire Optimale d'Adhésion (AOA) regroupe, quant à elle, les communes proches du cœur de parc. Celles-ci ont la possibilité d'adhérer à la charte. Le Parc National est alors un partenaire privilégié pour les acteurs locaux souhaitant inscrire leurs projets dans une démarche de développement durable. L'AOA intègre 4



communes supplémentaires sur plus de 100 000 hectares : Carnoux-en-Provence, la Penne-sur-Huveaune, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule. Pour l'heure, la gestion du Parc National est confiée au GIP en attendant la constitution définitive du Conseil d'Administration.

Ses objectifs

- Le Parc National des Calanques aura pour objectif principal la protection durable de ce patrimoine naturel :
- Préserver un site très fréquenté pour garantir l'accès aux générations futures, sans le dégrader.
- Protéger la biodiversité terrestre et marine en cœur de Parc et les espèces les plus menacées du massif.
- Créer un partage harmonieux du site afin que les hommes et la nature cohabitent sans se causer de tort.
- Réduire les pollutions.
- Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel.
- Gérer la fréquentation du site.
- Sensibiliser les usagers à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

CARTOGRAPHIE

Cartes IGN TOP 25 au 1/ 25 000ème : N° 3245 ET "Aubagne - La Ciotat" ;
N° 3145 E "Marseille Calanques" ;
Carte IGN au 1/ 15 000ème : "Les Calanques »

BIBLIOGRAPHIE

- « Marseille insolite et secrète » - Edition Jonglez
- « Les randonnées des calanques : De Marseille à Cassis » - Edition Glénat

Sites Internet

Office de tourisme de Marseille : www.marseille-tourisme.com
Parc national des Calanques : www.calanques-parcnational.fr

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

Votre pharmacie individuelle

Votre pharmacie individuelle, à valider avec votre médecin ou pharmacien, contiendra :



- Vos médicaments personnels
- Des antalgiques
- Un anti-inflammatoire
- Un anti-diarrhéique
- Un antiseptique, des pansements classiques et anti-ampoules

Pour les séjours encadrés, votre guide dispose d'une trousse de secours mais n'est pas habilité à prescrire des médicaments.

Votre équipement

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage qui restera à l'hôtel. Attention : Pour les personnes en minibus, un seul bagage par personne (un sac de voyage souple), 12 kg maximum et pas trop encombrant. Tout doit pouvoir rentrer dans le minibus.

Equipelement de base (à adapter à la saison)

- Des sous-vêtements respirants (séchage rapide).
- Une veste en polaire type Polartec (si possible coupe-vent) ou Wind Pro (excellent rapport poids/isolation).
- Une veste imperméable et respirante type Goretex.
- Des pantalons de trek.
- Des tee-shirts manches courtes et/ou longues, légers et respirants.
- Un collant thermique.
- Un short en tissu léger, séchant rapidement.
- Un bonnet.
- Des chaussettes de marche en laine ou en soie avec renfort aux talons et sur l'avant du pied.
- Une casquette ou un chapeau.
- Des lunettes de soleil (indices au 3 minimum, 4 pour la haute montagne).
- Crème protectrice pour la peau et les lèvres
- Une paire de gants.
- Une cape de pluie.
- Un maillot de bain et une serviette de bain.
- Une gourde, 2 litres minimum (ou poche à eau, pipette). En période chaude prévoir plusieurs gourdes ou une poche à eau de façon à disposer de 2,5 à 3 litres d'eau par personne.
- Une boîte hermétique (type Tupperware) et des couverts pour les repas de midi.



- Un gobelet en plastique.
- Un couteau de poche.
- Une pharmacie individuelle réduite au minimum.
- Une couverture de survie.

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables, à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence, type Contagrip ou Vibram. Attention les chaussures type baskets sont interdites car elles sont dangereuses sur ces sentiers et inconfortable pour marcher.
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs).

Bagages

- Un sac à dos équipé de bretelles larges et d'une armature anatomique réglable, d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée.
- Un sac de voyage souple pour le reste de vos affaires. Attention : Pour les personnes en minibus, un seul bagage par personne, 12 kg maximum et pas trop encombrant : tout doit pouvoir rentrer dans le véhicule !

Divers

- Des vêtements de rechange.
- Une paire de lacets de rechange.
- Une trousse de toilette et une serviette de toilette.
- Du papier-toilette.
- Un survêtement ou similaire pour la nuit.
- Quelques sachets plastique pour protéger vos affaires.
- Une aiguille et du fil.
- Si l'envie vous en dit, une spécialité de votre région à partager avec les autres participants.
- Une pochette antivol, à garder toujours sur soi avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance



Nos assurances, **Contrat Tranquillité Carte Bancaire** et **Contrat Tranquillité (Premium)** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Contrat Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Contrat Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinité, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera



ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité Carte Bancaire).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au 05 32 09 21 81.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation déjà effectuée** (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

**Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 –**

